

ENTRETIENS DU 5 DECEMBRE 1977, A ANKARA,
 ENTRE L'AMBASSADEUR ALBERT WEITNAUER (W)
 SECRETAIRE GENERAL DU DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

ET

L'AMBASSADEUR SUKRU ELEKDAĞ (E)
 SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
 DE TURQUIE

Délégation turque :

Président : Ambassadeur Sükrü Elekdağ, Secrétaire général du
 Ministère des affaires étrangères

Ambassadeur I. Yasar, Directeur général des affaires politiques
 bilatérales

Ministre C. Keskin, Directeur général a.i. des Relations éco-
 nomiques et sociales multilatérales

Ministre B. Hazar, Directeur général a.i. des Relations éco-
 nomiques bilatérales

Ministre A. Yeğen, Directeur du Département de l'Ouest de la
 Direction générale des affaires politiques
 bilatérales

Délégation suisse :

Président : Ambassadeur Albert Weitnauer

Ambassadeur G. Bonnant

A. Maillard

S. Salvi

* * *

1. Relations Est-Ouest*)

E : La Turquie a, de la détente, une vue réaliste. (1) Les peuples aspirent à une sécurité absolue. Les dirigeants des pays communistes convoitent la technologie occidentale. Mais il faut se garder de toute illusion et considérer la détente en rapport avec la défense. Il ne faut pas permettre que la détente affaiblisse la capacité de défense. Elle doit préserver l'équilibre des forces (la Turquie est très sensible à ce point) et, à plus long terme, réduire l'importance du facteur militaire dans les affaires européennes. Or, que constate-t-on ? Une croissance continue de la puissance militaire soviétique, appuyée sur un budget qui représente 12-13% du PNB et accompagnée de progrès qualitatifs (increasing sophistication). (2) Certes, il ne semble pas que l'URSS envisage à l'heure actuelle un assaut militaire contre l'Occident, mais qu'en sera-t-il plus tard (disons en 1984) ? Les perspectives sont inquiétantes (depressing).

La détente risque donc d'être compromise par le déséquilibre des efforts militaires. Elle peut l'être également par la guerre idéologique. L'Occident n'a pas à craindre la lutte idéologique, mais l'hostilité dont elle est empreinte du côté soviétique finira par être fatale à la détente.

Pourvu que ces vérités ne soient pas oubliées, la Turquie appuie l'Acte final d'Helsinki et en particulier l'engagement de l'Occident en faveur des droits de l'homme. Celui-ci ne doit cependant pas aller jusqu'à mettre en cause la légitimité des régimes en place en Europe

*) N.B. En réalité, l'Ambassadeur Elekdağ ouvrit la réunion par un long exposé couvrant tous les points de l'ordre du jour autres que les relations bilatérales. Son exposé est ici fragmenté thématiquement pour la commodité du lecteur. Le compte rendu proprement dit est complété par quelques notes appelées par des remarques faites pendant les entretiens (renvois numérotés).

de l'Est; ce serait trop dangereux.

W: note dans la vision d'E, une tendance au pessimisme. Il attire son attention sur le fait qu'à Washington les meilleurs spécialistes considèrent encore la puissance américaine comme nettement supérieure à celle de l'URSS, que ce soit du point de vue de la qualité des armements (précision notamment), par la puissance économique ou par l'attrait de l'idéologie. Si les Américains ne le disent pas publiquement, c'est pour des raisons psychologiques. En ce qui concerne la lutte idéologique, W rappelle que le Président de la République française avait essuyé une rebuffade quand il avait demandé aux Soviétiques d'y mettre fin. L'idéologie marxiste ne sert-elle pas les intérêts de l'Union soviétique ? D'un autre côté, n'oublions pas que l'Occident aussi a des idées à propager qui ne sont pas sans attrait.

Il n'y a d'ailleurs pas de solution de rechange à la détente. Ce à quoi nous devons tendre, c'est au rétablissement d'un concert européen. Aussi pensons-nous également qu'il ne faut aborder les problèmes de droits de l'homme "que d'une main tremblante".

2. La Turquie et l'OTAN

Sous Atatürk, rappelle E, la Turquie a choisi l'Europe, c'est-à-dire notamment la démocratie et l'industrialisation. Elle reste fidèle à ce choix, qui l'a amenée naguère à adhérer à l'OTAN et à l'OCDE et à conclure avec les CE une association qui doit, à terme (en 1988), aboutir à l'adhésion. Malheureusement, les relations avec l'Occident sont actuellement insatisfaisantes (et, semble dire E, l'Occident n'apprécie pas à sa juste valeur l'effort de défense de la Turquie, qui pourtant tient pour lui une position stratégique clé). (3)

L'impasse avec les Etats-Unis est due à l'affaire de Chypre, dans laquelle la Turquie a été entraînée contre son gré. Depuis plus d'un an et demi, le Congrès américain refuse de ratifier l'accord de coopération en matière de défense. L'embargo sur les livraisons d'armes se

- 4 -

poursuit donc (à l'exception de rares pièces détachées). Un fossé (estrangement) se creuse actuellement entre les deux pays, et il faut y prendre garde, car de telles tendances ont leur propre vitesse acquise (momentum) et la Turquie pourrait, à la fin, être acculée à reconsidérer (reappraise) sa position.

Pour sa part, Ankara attend de Washington un geste positif. Elle ne désespère pas de l'obtenir, car il ne semble pas avoir échappé aux Américains que l'embargo fut contre-productif. Mais encore faut-il ne pas tomber victimes des machinations grecques. Les Grecs en effet estiment avoir tout intérêt à ce que l'armée turque continue à être affaiblie par la brouille avec Washington. De là par exemple les tentatives grecques pour lier le problème cyprite à celui de la mer Egée, etc.

W note qu'il a pu observer lui-même la force du "lobby" grec aux Etats-Unis, qui travaille souvent de connivence avec le lobby juif. Pour sa part, la Suisse apprécie à sa juste valeur l'importance géopolitique de la Turquie comme verrou à toute expansion soviétique vers le Sud et le rôle qu'elle joue en contrôlant le Bosphore et les Dardanelles.

3. La Turquie et les CE

L'objectif de la Turquie est donc l'adhésion aux CE (en 1988). Le traité d'association crée des obligations non seulement pour la Turquie mais également pour les communautés. Malheureusement, les avantages concédés à la Turquie ont été vidés de leur substance par ceux qui ont été accordés ultérieurement à d'autres pays méditerranéens. En outre, les seuls produits industriels que la Turquie puisse exporter (textiles?) sont sujets à des restrictions dans la CEE.

De plus, la Grèce s'estime maintenant mûre pour adhérer à la CEE. (E semble éprouver des doutes à ce sujet). La situation est nouvelle, car

- 5 -

à l'origine on pensait que la Grèce et la Turquie adhèreraient à peu près simultanément. Or, si la Grèce est admise dans les CE, celles-ci auront pour devoir de veiller d'une part à ne pas léser les intérêts turcs, d'autre part - et E insiste beaucoup sur ce point - d'admettre la Turquie aux consultations politiques en même temps que les trois pays actuellement candidats. Toute autre attitude des communautés serait ressentie comme une injustice, laisse-t-il entendre (4).

W lui ayant demandé pourquoi la Turquie ne posait pas, elle aussi, sa candidature aux CE, E répond que, de l'avis des Turcs, le libre échange entre pays très développés et pays qui le sont beaucoup moins engendre entre eux une polarité : les forts gagnent et les faibles perdent (5). Le Marché commun a d'ailleurs des adversaires en Turquie (allusion à M. Erbakan). La Turquie doit donc se développer industriellement avant d'adhérer aux CE, mais cela ne l'empêche pas d'être dès maintenant, européenne (par un acte de volonté et, peut-on ajouter, par sa contribution à la défense commune).

W remercie E de son exposé. Pour sa part, la Suisse se félicite que la Turquie ait choisi l'Europe. Bien que la Suisse ne soit et ne puisse devenir membre des CE, nous nous devons d'expliquer la position de la Suisse envers les pays candidats aux communautés : étant donné qu'en y adhérant ils deviendront automatiquement parties aux accords entre les communautés et la Suisse, il serait raisonnable de conclure des arrangements transitoires amenant peu à peu au libre échange des produits industriels. (La question ne se pose pas pour la Turquie, qui n'est d'ailleurs pas libre-échangiste; voir note 5).

W rappelle d'autre part que le Conseil de l'Europe a un rôle à jouer entre les Neuf et les Non-Neuf, ce dont E convient bien volontiers (6).

4. La Turquie et la Grèce-Chypre

Des propos d'E ressort surtout une profonde méfiance à l'endroit de la Grèce. Celle-ci, dit-il, n'est pas intéressée à résoudre le problème de Chypre et à abattre ainsi l'obstacle qui subsiste à la normalisation des relations militaires américano-turques. Il en va de même en mer Egée : pourquoi les Grecs font-ils appel à la Cour de La Haye alors même qu'ils négocient avec la Turquie ? On ne peut pas faire les deux choses à la fois ; c'est de la duplicité.

Les hommes politiques grecs ont d'ailleurs trahi récemment leurs arrière-pensées envers la Turquie. L'un d'eux, et des plus éminents (M. Caramanlis ?), n'a-t-il pas avoué publiquement que le but de la Grèce était "d'isoler la Turquie et de la mettre en position de culpabilité devant la communauté internationale" ? De plus, Athènes semble maintenant lier les problèmes de Chypre et de la mer Egée. Donc, quand la Grèce affirme qu'une fois entrée dans les CE elle ne travaillera pas à l'encontre de la Turquie, Ankara ne veut pas s'y fier. Les Turcs attendent des communautés qu'elles les garantissent contre toute obstruction grecque.

A Chypre même, les Turcs s'en tiennent à la formule mise sur pied par Makarios et Denktash, celle d'un Etat bi-communal, fédéré, indépendant et non-aligné. Reste bien sûr à tracer la ligne de démarcation et à rédiger la constitution. De l'avis des Turcs, cela devrait être fait par les Cypriotes eux-mêmes dans deux commissions travaillant en secret de peur d'aiguillonner les passions. Reste à espérer que les Cypriotes grecs retrouveront bientôt un leader capable de négocier. (En vérité, on a le sentiment que la Turquie ne désire qu'une chose : être débarrassée du problème de Chypre).

- 7 -

En mer Egée, la Grèce viole le traité de Lausanne en militarisant les îles proches des côtes turques. Cependant, malgré une allusion de W, les Turcs ne semblent pas enclins à soumettre l'affaire à un arbitrage international. Ils souhaitent négocier directement avec la Grèce. (En fait, leur position juridique apparaît faible).

Pour sa part, dit W, la Suisse souhaite que s'apaisent les tensions entre la Turquie et la Grèce. C'est dans l'intérêt de toute l'Europe.

5. Moyen-Orient

L'Ambassadeur Yasar (Y), rentré la veille d'une visite en Egypte avec le MAE Cağlayangil, fait l'éloge du nouveau ministre égyptien des AE, Boutros Ghali, le premier copte membre du gouvernement égyptien, intellectuel aux vues larges.

Selon Y, il n'est pas douteux que l'initiative de Sadate a été inspirée par les Etats-Unis. Cependant, les Egyptiens ne sont pas désarçonnés par les tempêtes qu'elle a suscitées. Ils rappellent qu'un Arabe sur trois est Egyptien et que beaucoup d'entre eux servent à des postes clés dans les administrations d'autres pays arabes. Le monde arabe est d'ailleurs coutumier des ruptures fracassantes suivies de réconciliations spectaculaires.

Et puis, l'Egypte ne cherche pas une paix séparée. Grâce à Sadate, de toute façon, l'Egypte a marqué des points auprès de l'opinion mondiale. Mais la question cruciale est évidemment ce que fera Israël. Les Egyptiens se la posent avec anxiété : si les Israéliens ne savent pas apprécier le geste de Sadate à sa juste valeur, ce sera très grave. Il appartient bien entendu aux Américains d'exercer sur Israël les pressions nécessaires.

- 8 -

C'est maintenant qu'il faut encourager les éléments modérés dans le monde arabe, et notamment au sein de l'OLP. Cependant, l'Ambassadeur Yasar ne cache pas qu'au Caire même certains Palestiniens modérés se montraient inquiets, craignant qu'Égyptiens et Israéliens s'accordent sur le dos des Palestiniens.

W expose que la Suisse, elle aussi, a intérêt à ce que le problème du Moyen-Orient trouve enfin une solution. Elle estime qu'Israël doit maintenant examiner l'initiative de Sadate dans un esprit positif.

6. Turquie et FMI

Selon E, qui est lui-même un ancien fonctionnaire du FMI, les négociations entre ce dernier et le gouvernement turc n'ont pas été suspendues; la délégation du FMI a simplement décidé de revenir à un moment où elle aura davantage de chances d'obtenir les renseignements dont elle a besoin.

Ceci dit, la gravité de la situation financière ne saurait être niée. L'inflation augmente sans cesse et le taux de renchérissement atteint déjà 35% par année. La balance des paiements est en grave déséquilibre (ce que le gouvernement attribue principalement à la facture pétrolière et à la récession des débouchés). La banque centrale est tellement à court de devises étrangères que, malgré divers expédients, elle ne peut même plus assurer les paiements courants. Il est donc assez vain d'espérer dans un avenir tout proche certaines autorisations de transfert dont il est question dans le dossier bilatéral.

Néanmoins, E est confiant : la Turquie trouvera avec le FMI l'accord dont elle a d'ailleurs absolument besoin et elle opérera le redressement nécessaire dès que les leaders politiques du pays s'y seront résolus, c'est-à-dire dès qu'ils auront surmonté l'opposition de leaders

extrémistes tels M. Erbakan, qui considère le FMI comme un organe d'un certain impérialisme. Autrement dit, selon E, le chaos financier a pour cause unique le blocage de la situation politique intérieure (6).

7. La Suisse expliquée aux Turcs

W expose la politique extérieure suisse de neutralité permanente et armée, qui cependant ne nous empêche pas d'être solidaires et de participer à un nombre croissant d'organisations et de conférences. Notre puissance économique et surtout financière (la Suisse est devenue la deuxième place financière du monde) nous impose presque de jouer un rôle dans certaines conférences économiques, comme la CCEI. Dans d'autres cas, comme à la CSCE, c'est notre neutralité précisément qui nous permet d'être utiles, au lieu d'être une entrave. Nous restons à disposition comme puissance protectrice.

Nous ne pouvons cependant adhérer aux CE, dont les objectifs politiques sont incompatibles avec notre neutralité. Et, pour ce qui est de l'ONU, nous nous heurtons à la difficulté (challenge) de la démocratie directe : le peuple suisse a l'impression que l'ONU est impuissante dans les crises graves, qu'on y parle trop et qu'en somme elle ne vaut pas ce qu'elle coûte. Le peuple suisse semble donc satisfait de rester spectateur, comme il l'est en général à l'égard de tout le devenir politique du monde. Si on lui soumettait maintenant un projet de loi tendant à l'adhésion à l'ONU, les sondages indiquent qu'il le rejetterait probablement. Serait-ce une catastrophe ? Jusqu'à maintenant, on a pensé que oui, mais on tend actuellement à évoluer, à se dire que de toute façon le peuple suisse ne dira jamais oui la première fois et qu'il faut bien commencer une fois.

E demande si le peuple suisse est opposé au droit de veto des Grands, ou s'il craint la nécessité de prendre parti. W répond que le peuple suisse est conscient des réalités politiques et que la Suisse prend

déjà parti, quand il le faut, dans d'autres organisations.

8. Problèmes bilatéraux

E reprend les divers aide-mémoire qui furent soumis à la délégation turque lors de la visite de M. Çağlayangil à Berne en février dernier:

- 1) Karakaya : cette "question" est réglée à la satisfaction de tous : Escher Wyss et Brown Boveri se sont vu adjudger la commande de matériel hydraulique et électrique et un consortium de banques assure le financement. Il s'agit d'un montant total d'environ 400 millions de francs suisses.
- 2) Investissements en Turquie : E qualifie d'utiles les suggestions présentées dans l'aide-mémoire suisse de février dernier, mais fait observer qu'en pratique beaucoup de difficultés surgissent au niveau des ministères techniques (santé, agriculture); cependant, les dossiers d'investissements importants seront traités de manière expéditive.

W insiste fortement sur la puissance d'investissement de la Suisse et sur la complémentarité qui devrait se concrétiser entre la Suisse et la Turquie, pays riche en ressources naturelles. Mais il faut améliorer le climat d'investissement et l'application pratique de la loi.

E se dit impressionné par l'exposé de W. Malheureusement, la Turquie est un peu négligée par les capitalistes occidentaux et a dû faire appel de manière accrue aux pays de l'Est. Cependant, elle a invité chez elle des missions d'hommes d'affaires japonais et allemands (de l'Ouest) pour étudier les possibilités d'investissement. Peut-être pourrait-elle faire de même avec la Suisse ?

W appuie cette idée. La Suisse a un intérêt politique au développement économique et à la consolidation de la démocratie en Turquie, bastion

de l'Occident en Méditerranée orientale. La suggestion devra être poursuivie par la voie diplomatique. Remarque : il convient cependant de ne pas attendre une amélioration rapide du climat d'investissement. Les difficultés de transfert y sont pour beaucoup (Eternit!), mais elles ne pourront pas être surmontées d'un jour à l'autre.

- 3) Helvetia : il s'agit de transférer le reliquat de liquidation d'une maison qui a terminé ses opérations en Turquie. La délégation turque indique que le Ministère des finances a examiné la question en détail et a conclu que le montant cité par Helvetia (un peu plus de 500'000 livres turques) comprend divers éléments qui ne pourront pas tous être libérés pour un transfert, notamment pour des raisons fiscales. Il est malheureux que le représentant en Turquie de Helvetia, la maison Burkhard Gantenbein & Cie, ne se soit pas montré plus actif. L'affaire sera poursuivie entre les autorités turques et l'ambassade de Suisse.
- 4) Intérêts lésés à Chypre : dans la plupart des cas, l'étendue des dommages a pu être déterminée et les personnes lésées ont été indemnisées. La documentation fournie a cependant été jugée insuffisante pour des dommages évalués au total à environ 55.000 francs suisses.

Nouveaux désirs turcs : de son côté, la délégation turque a deux désirs à formuler :

- d'abord, la conclusion d'une convention de double imposition;
- ensuite, recevoir le projet d'accord promis par l'Office fédéral des assurances sociales au cours des pourparlers turco-suisses du mois de juin dernier ;
- enfin, que la Suisse augmente ses importations de produits turcs; à quoi la délégation suisse fait observer que le ministre turc du

- 12 -

commerce extérieur, M. Güner, vient de passer à Berne, où il a eu un échange de vues avec le Conseiller fédéral Brugger et ses collaborateurs; que l'exposition de textiles turcs à Bâle a obtenu un succès appréciable (commandes pour 50 millions de francs suisses); et que le marché suisse est d'ailleurs entièrement ouvert, sauf pour les vins.

* * *

En terminant, W invite E à reprendre le dialogue en Suisse dans une année environ. E accepte avec empressement.

CONCLUSION

La Turquie d'aujourd'hui, mal gouvernée, va un peu à la dérive; elle se sent un peu méconnue et isolée. C'est pourtant un pays important non seulement par sa population (40-41 millions), mais surtout par sa situation stratégique clé et par ses vastes ressources naturelles.

La Suisse ne peut pas faire grand-chose pour sortir la Turquie de cet isolement, dont elle est d'ailleurs elle-même largement responsable, quoi qu'en pensent ses dirigeants. Mais ce que la Suisse pourrait faire, ce serait d'investir davantage en Turquie, si celle-ci savait améliorer le climat d'investissement, ou éventuellement de soutenir un programme de redressement financier, si cela s'avérait nécessaire, comme cela a été fait en faveur d'autres pays européens de la zone méditerranéenne. La Suisse pourrait-elle d'autre part faire quelque chose pour promouvoir la réconciliation avec la Grèce ou la solution du problème de Chypre ? Il est douteux qu'on le lui demande, mais, si l'occasion devait se présenter, la question devrait être examinée sérieusement.

Serge Salvi/A. Maillard

NOTES

- (1) Le réalisme turc se traduit notamment par l'importance accordée aux rapports de force militaires, ce qui est assez naturel de la part d'un pays qui a été créé par un général à la figure volontaire omniprésente et dont le meilleur argument pour obtenir l'aide dont il a besoin est sa situation stratégique clé.
- (2) Le budget militaire turc représente environ 30% du budget de l'Etat et près de 10% du PNB, ce qui est évidemment très lourd pour un pays dont le produit brut par habitant doit se situer maintenant autour de 1000 dollars US.
- (3) Il convient de noter une tendance turque à "mettre dans le même sac" l'OTAN et les CE. L'obstination du Congrès américain à refuser de ratifier l'accord de coopération en matière de défense et le manque de générosité des CE envers la Turquie ont, croit-on à Ankara, les mêmes causes, dans lesquelles, bien entendu, la Grèce a trempé. Il semble d'ailleurs que les Grecs manifestent une tendance analogue.
- (4) Les Turcs attendent un geste de Washington, un autre des CE, et laissent entendre que s'ils ne sont pas entendus de graves conséquences pourraient s'ensuivre. Mais lesquelles ? Les Turcs n'ont, en fait, pas d'amis de rechange. Ils détestent les Soviétiques. Ils n'ont pas une estime débordante pour les Arabes et leurs autres voisins, dont ils ne sauraient attendre grand-chose. Et puis, comment la Turquie pourrait-elle renier Atatürk ? Elle est donc solidement amarrée à l'Occident, même si l'on peut penser que sa valeur stratégique, ou plutôt sa valeur comme base de renseignements, tend plutôt à diminuer avec le développement des satellites d'observation.

- 2 -

- (5) La stratégie de développement de la Turquie a été celle des "import substituting industries" : on cherche davantage à diminuer les besoins d'importation qu'à développer des industries concurrentielles. La majorité de l'industrie turque n'est donc pas concurrentielle. Le gouvernement est convaincu qu'avec le temps elle le deviendra. Mais c'est alors seulement que la Turquie pourra s'intégrer aux pays d'ores et déjà industrialisés. (Sous cet angle, union douanière et zone de libre échange sont également impossibles au stade actuel). Il convient d'ajouter que la Turquie tend à vouloir forcer l'allure au-delà de ses moyens financiers, tout en décourageant en pratique l'investissement étranger dans les secteurs où les Turcs croient pouvoir faire face eux-mêmes à leurs besoins.
- (6) Il convient de noter cependant que la Turquie n'a pas ratifié une convention du Conseil de l'Europe qui eût été particulièrement utile dans cette région : la Convention pour le règlement pacifique des différends. Chypre non plus d'ailleurs.
- (7) La situation politique en Turquie ressemble à celle dont sont victimes beaucoup de pays ayant un système parlementaire et un scrutin proportionnel (opinion partagée par E) : le système se bloque du fait de la multiplicité des partis produite par la représentation proportionnelle (ou en tout cas par le refus du système uninominal à un tour). Comme aucun des grands partis ne détient la majorité absolue au parlement, les petits partis contrôlent la situation. Or, ces petits partis, en Turquie comme ailleurs, tendent à lier leur sort à des doctrines épousées avec d'autant plus de conviction qu'elles sont minoritaires. C'est le cas surtout du parti de Salut National de M. Erbakan, d'inspiration musulmane, qui est hostile au FMI et aux CE tout en poussant à une industrialisation ultra-rapide. Mais la démocratie ne paraît

- 3 -

pas en danger; l'armée, consciente maintenant des limites de ses compétences, paraît moins encline à intervenir qu'auparavant.

* * *

BTG/gy

CONFIDENTIELANNEXE

VISITE DE L'AMBASSADEUR WEITNAUER, SECRETAIRE GENERAL
DU DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL, ANKARA (3-6 déc. 77)

Entretien avec M. Çağlayangil, Ministre des Affaires
étrangères

1. Affaires bilatérales turco-suisse

M. Çağlayangil rappelle que la Turquie souffre, en ce moment, d'un grand déficit dans sa balance des paiements courants. Les autorités compétentes ont recouru à des méthodes peu orthodoxes pour se procurer de l'argent frais, mais onéreux. La Turquie serait intéressée à d'autres solutions pour résoudre ses difficultés financières temporaires et pense à la Suisse.

2. Affaires gréco-turques

La Turquie est en faveur d'une reprise des conversations intercommunautaires à Chypre. Il y a dans cette île deux communautés. C'est un état de fait. Makarios avait admis le principe de la création d'une république fédérative au moyen d'une nouvelle constitution. Les Grecs, qui d'ailleurs retardent l'issue de cette affaire, mettent des préalables à la solution des problèmes. Cette attitude n'est pas acceptable. Il est déjà difficile pour la Turquie de convaincre l'opinion publique turque et le gouvernement de coalition de faire des concessions à Chypre. Il n'est pas raisonnable de prétendre des Turcs qu'ils abattent leurs cartes avant même d'entamer la discussion. On espère que les élections de février

- 2 -

à Chypre apporteront une amélioration. Cela serait le cas si Clerides sortait vainqueur, car c'est un camarade de Denktas. Ce lien personnel fortuit pourrait évidemment faciliter les contacts. Çağlayangil a proposé de faire intervenir dans la négociation les puissances garantes: la Turquie, la Grèce, éventuellement la Grande-Bretagne. Mais pour le moment, les Grecs font obstruction à tout. Peut-être que le nouveau gouvernement Caramanlis sera plus ouvert que l'ancien. M. Bitsios était un fonctionnaire surtout désireux de plaire à son Premier Ministre. Le nouveau Ministre des Affaires étrangères, lui, est un homme politique, il sera peut-être plus indépendant. Çağlayangil le rencontrera cette semaine à Bruxelles, à l'OTAN. En ce qui concerne la délimitation de l'espace dans la Mer Egée, Çağlayangil a fait aux Grecs de nouvelles propositions. Quant à la procédure mise sur pied par l'accord de Berne pour la délimitation du plateau continental, elle n'a pas eu l'occasion de fonctionner ces derniers mois en raison de l'imminence des élections en Grèce.

3. Visite à Jérusalem du Président Sadate

Il s'agit d'une initiative personnelle du Président Carter. L'affaire a été décidée directement entre lui et Sadate. C'est un geste d'une portée immense, si l'on considère qu'il constitue une reconnaissance d'Israël. En l'accomplissant, Sadate a pris un risque considérable. On dit que les Etats-Unis s'étaient fait promettre une contrepartie par Israël, mais que Begin a déclaré après coup qu'il ne pouvait pas l'accomplir. Ceci a mis l'Egypte dans le plus grand embarras. On attend maintenant un geste de la part d'Israël, car faute de négociations il ne resterait aux parties que le recours à la guerre. Par son geste, Sadate a mis l'opinion mondiale de son côté. Cette opinion ne comprendrait pas

- 3 -

que cette initiative reste sans réponse. Il faudra voir ce qui se passe au cours des prochains dix jours. Sadate n'est pas exagérément inquiet des réactions de ses frères arabes. D'une part, il est conscient que l'Egypte est le leader du monde arabe et, de loin, l'Etat le plus important de la région, avec ses 40 millions d'habitants et ses traditions séculaires. D'autre part, une quantité d'Egyptiens sont répartis dans tous les Etats arabes où ils occupent souvent des positions importantes. En d'autres termes, les Arabes ne peuvent rien faire sans l'Egypte qui est la porte de l'Afrique comme la Turquie est la porte de l'Asie. L'OLP est naturellement très inquiète car elle craint que l'Egypte, malgré ses dénégations, fasse un traité séparé avec Israël à ses dépens. Çağlayangil a rencontré Sadate et le nouveau Ministre égyptien des affaires étrangères, qui est Copte. Il a aussi vu le secrétaire de la ligue arabe et les représentants des Etats arabes les plus extrémistes.

P.S. 1. L'Ambassadeur Yasar, qui accompagnait le Ministre au Caire, m'a déclaré en outre ce qui suit :

Il semble que les Egyptiens en ont assez de la guerre et qu'ils veulent se consacrer à leur développement économique. L'Ambassadeur Ysar a critiqué la politique irresponsable des Etats-Unis qui poussent un Etat à faire d'importantes concessions sans s'assurer de la contrepartie. "C'est une attitude dont il faudra se souvenir dans le différend gréco-turc", a-t-il ajouté, faisant ainsi une allusion à l'affaire de Chypre.

- 4 -

2. La visite de Çağlayangil au Caire a été très critiquée, tant en Turquie qu'à l'étranger. C'est le Ministre lui-même qui a décidé d'y aller, d'accord avec le Premier Ministre Demirel. Le bénéfice de l'opération est que l'Egypte, qui, dans l'affaire de Chypre, s'étant rangée jusqu'ici du côté de la Grèce, vient de passer dans le camp turc. On espère que ce voyage au Caire n'envenimera pas les rapports indispensables que la Turquie entretient avec l'Irak et la Lybie, ses fournisseurs pétroliers :

*

*

*